



Lors du CTSD du lundi 26 juin 2017, des mesures de carte scolaire vont être proposées. Les dédoublements des classes de CP décidés par le nouveau ministre seront également à l'ordre du jour. Sur l'académie de Créteil, le DASEN du 93 a sacrifié tous les « plus de maîtres que de classes » des élémentaires REP+. Ce dispositif fait ses preuves, nous exigeons que tous les PMQC restent en poste en Seine-et-Marne.

**Il n'est pas trop tard pour que le ministre augmente le nombre de places au concours supplémentaire de l'académie de Créteil : le ministre décide, le ministre doit budgéter les 200 postes manquants et ouvrir la liste complémentaire pour permettre le dédoublement des CP.**

## Grève et rassemblement

(Préavis de grève déposés par les organisations syndicales nationales)

### **Le lundi 26 juin 2017 à 9h**

**devant le conseil départemental de Melun (à côté de la Préfecture)**

Le CTSD (Comité Technique Spécial Départemental) du 26 juin doit également valider des ouvertures et fermetures de classes : l'intersyndicale exige le respect des critères d'ouverture de classes en vigueur en Seine-et-Marne. Il est hors de question que les « CP à 12 » soient le prétexte d'une augmentation d'effectif dans toutes les autres classes, et dans toutes les écoles REP+, REP et hors éducation prioritaire !

Toutes les écoles qui ont besoin **d'une ouverture de classe**, toutes les écoles qui s'opposent à **une fermeture de classe**, toutes les équipes d'élémentaires REP + qui veulent **conserver leur poste de « Plus de maîtres que de classes »**, tou-tes les enseignant-es qui **refusent le redéploiement des postes de remplaçants** (le non remplacement dégradant les conditions d'enseignement dans toutes les écoles du département)... sont appelées à :

- **Faire grève le lundi 26 juin 2017**

- **Participer au rassemblement devant le conseil départemental de Melun à 9h** (préfecture de Melun)

Pour :

- le maintien des « Plus de maîtres que de classes », supprimés cette année en REP+, menacés en REP l'an prochain ;
- le respect des critères : ouvertures de toutes les classes nécessaires, non aux fermetures de classes. Baisse des effectifs dans toutes les classes et toutes les écoles. Baisse générale des effectifs en maternelle afin que les apprentissages se fassent dans les meilleures conditions ;
- le maintien des postes de remplaçants ;
- l'augmentation immédiate des places au concours supplémentaire de l'académie de Créteil passage de 500 à 700 places), car aucune nouvelle mesure ne peut se mettre en place sans les moyens nécessaires ! Création des 200 postes supplémentaires correspondant aux nouvelles mesures et ouverture de la liste complémentaire.

**Avec le SNUipp-FSU 77, la FSU 77, le SE-UNSA 77, la CGT Educ'action 77, le SNUDI FO, le SGEN-CFDT : Tou-tes ensemble pour les créations de postes nécessaires, la pérennisation des PMQC et l'amélioration des conditions d'enseignement en Seine-et-Marne.**